



GRUPE D'ANIMATION REGIONALE :

AUTODETERMINATION, PARTICIPATION ET POUVOIR D'AGIR

Contexte



Individualisation des réponses aux besoins individuels identifiés, prise en compte de l'avis des personnes accompagnées et promotion de leur participation sociale et citoyenne sont maintenant au cœur de notre législation et de nos pratiques. Cela implique la prise en compte du point de vue des personnes dans l'élaboration des solutions à leurs difficultés mais également en amont - et l'enjeu est crucial individuellement et collectivement - le recueil de leur parole dans la définition même du « problème ».

La participation et l'inscription sociale des personnes en situation de handicap sont aujourd'hui au cœur de l'accompagnement et à une réponse clef en main, monodimensionnelle doit maintenant se substituer une multitude de réponse. Faire du sur-mesure pour répondre à chacun en fonction de son projet de vie. Trouver un juste équilibre entre protection et non-discrimination, entre autonomie et solidarité. Cela implique la mise en mouvement non seulement de l'ensemble de l'environnement de la personne mais de la société tout entière. Il s'agit ici d'entendre l'autonomie, non pas uniquement comme la capacité à réaliser des tâches sans l'aide d'autrui mais surtout la capacité à trouver les ressources nécessaires dans son environnement, pour atteindre l'objectif fixé.

Participation, pouvoir d'agir, autodétermination, co-construction, codécision...autant de terme qui jalonnent désormais les politiques publiques des secteurs de la vulnérabilité et qui impactent le quotidien institutionnel et les pratiques professionnelles.

En effet, soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons, c'est créer les conditions pour qu'elles puissent agir sur ce qui est important pour elles : L'accompagner là où elle veut aller, en s'appuyant de façon conjointe sur notre expertise professionnelle et sur son expertise d'usage. **Passer de l'accompagnant « expert-guide » à l'accompagnant « passeur », permettre l'expression du besoin de la personne à tous les moments de la vie** : c'est une nouvelle approche tant opérationnelle que culturelle qui doit prendre garde à ne pas sur-responsabiliser les personnes vis-à-vis des problèmes qu'elles rencontrent.

- Quelles définitions proposer et adopter de ces multiples catégories ?
- Dans quelle mesure ces orientations se répercutent-elles sur les institutions et les professionnels de l'accompagnement ?
- Comment concilier participation, pouvoir d'agir, vulnérabilité et devoir de protection des plus fragiles ?
- Comment composer et articuler ces principes avec les identités et cultures professionnelles du travail social fondées sur le « prendre soin » ? Comment accepter l'exposition au risque de personnes en situation de vulnérabilité ?

- Comment promouvoir la participation en évitant l'injonction à la participation ?
- Comment élaborer, soutenir et développer des outils et des espaces d'élaboration, de participation et de co-construction ?
- Comment penser l'évolution des représentations et des pratiques professionnelles mais également des proches aidants vis-à-vis des capacités et des aspirations des personnes en situation de handicap ?
- Comment promouvoir participation et pouvoir d'agir à l'échelon individuel sans nier la dimension collective de l'accompagnement et plus largement de la vie sociale ?

Autant de questions stimulantes et angoissantes, dont la liste est loin d'être exhaustive, qui sont au cœur de nos pratiques et qui ne trouveront réponse que dans la mobilisation de l'intelligence collective de tous les acteurs.



Modalités du groupe d'animation proposé

Dans ce contexte complexe et évolutif, **le CREAI propose un espace d'échanges et de réflexions consacré à la participation et au pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap.** Ce groupe sera animé par deux conseillers techniques du CREAI.

Pensé comme espace libre et ouvert, à destination des cadres et des professionnels de l'accompagnement médico-social, ce groupe d'animation est pensé comme un espace critique visant à favoriser le partage d'interrogations, d'expériences, d'innovations, de tentatives ou encore de doutes.

Dans une perspective collaborative, cet espace pourra soutenir un travail de définition des principaux concepts relatifs à la participation. Toutes les modalités d'animation et d'échanges pourront être envisagées, en fonction des demandes et attentes des participants : le partage d'expériences et de témoignages internes au groupe, l'intervention de personnes extérieures, l'élaboration d'outils constituent autant de possibilités. Les modalités et contenus exacts de ce groupe d'animation régionales seront consolidés au fur et à mesure et en adéquation avec les besoins et attentes des participants.



Public cible

Cadres et professionnels de l'accompagnement médico-social, champ Enfant et Adulte



Calendrier

Une première rencontre est prévue
le 10 octobre de 14h00 à 16h30, dans les locaux du CREAI.